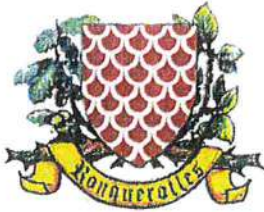




N° Délibération	Date du Cm	Sujets des Délibérations
2026-029	07/05/2026	Remplacement du délégué titulaire et suppléant suite à leur démission en tant que représentant au syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale



Date de convocation
29/04/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 095-219505294-20260507-DE_2026_029-DE

Département du
Arrondissement de Pontoise
Canton de l'Isle Adam

COMMUNE DE RONQUEROLLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2026-029

SEANCE DU 7 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 7 mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M PRÉMEL Patrick, maire,

Etaients présents : M. AGUILLON Frédéric, M. BOCENNO Cyrille, M. COACHE Jean-Jacques, M. CARDOSO Paulo, M. CORDIER Frédéric, Mme DESMOTTES Perrine, Mme GUYOT Corinne, M. OUCHER Didier, Mme PETIT Christine, M. PINSSON Franck.

Etaients absents excusés : Mme HEURTEBISE Sabrina donnant pouvoir à Mme PETIT Christine, Mme LOVINSKY Saleha donnant pouvoir à M. COACHE Jean-Jacques, Mme PETIT Christine

Etaients absentes : Mme LAVIN Gaëlle, Mme LE SECH Gwenaële

Secrétaire de séance : M. BOCENNO Cyril

Remplacement du délégué titulaire et suppléant suite à leur démission en tant que représentant au syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2026-11 du 20 mars 2026 relative à la désignation des délégués aux organismes extérieurs,

Considérant la démission de Mme HEURTEBISE Sabrina, déléguée titulaire au sein du syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale,

Considérant qu'il convient de procéder à son remplacement afin d'assurer la continuité de la représentation de la collectivité,

Après en avoir délibéré,
Adopté à 13 voix pour, 0 contre, 0 abstentions.
Le Conseil municipal :

DÉCIDE :

1. De prendre acte de la démission de Mme HEURTEBISE Sabrina, déléguée titulaire et de Mme GUYOT Corinne au sein du syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale,



2. De procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau suppléant pour représenter la collectivité au sein de cet organisme ;
3. Est élu en qualité de délégué titulaire :
M. PRÉMEL Patrick
4. Est élue en qualité de suppléante :
Mme HEURTEBISE Sabrina
5. D'autoriser le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire :


Patrick PRÉMEL



Date d'affichage du procès-verbal :
.....

Date de transmission de la
délibération au contrôle de légalité :
.....

Acte rendu exécutoire le :
.....

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.